ESTIMATES

Security Intelligence Review Committee

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The Report on Plans and Priorities provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The Departmental Performance Report provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring Report on Plans and Priorities.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/72-2005
ISBN 0-660-62940-2

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

106-00921/

Security Intelligence Review Committee

Departmental Performance Report

For the
Period ending
March 31, 2005

The Right Honourable Paul Martin
Prime Minister of Canada

Table of Contents

Section I - Overview

Chair's Message	1
Management Representation Statement	2
Summary Information	3
Highlights of Performance	4
Operating Environment	5
Performance Against Priorities	7

Section II - Analysis of Performance By Strategic Outcome

Strategic Outcome	11
Reviews	12
Complaints	14
Other Activities	17

Section III - Supplementary Information

Organizational Information	19
Tables	20

Section IV - Other Items of Interest

Corporate Direction and Services	23
Contact Information	23

Section I - Overview

Chair's Message

It is my pleasure to introduce the performance report of the Security Intelligence Review Committee (SIRC) for fiscal year 2004-2005.

To begin, I would like to pay tribute to my predecessor, the Honourable Paule Gauthier, P.C., O.C., O.Q., Q.C. Madame Gauthier distinguished herself by serving as a Member of the Committee between 1984-1991 and 1995-1996, and then as the Committee's Chair for two consecutive terms, beginning in 1996. This is an extraordinary example of public service, especially in an area as challenging as national security intelligence. I feel very privileged to have worked with Paule and I sincerely hope to continue her example of wise and able leadership, following my own appointment as Chair on June 24, 2005.

Having served on the Committee throughout the period under review, I am very proud of SIRC's accomplishments. It was during this period that we finalized our investigation into CSIS's involvement in the case of Maher Arar, which was submitted to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness on May 19, 2004. While the specifics of SIRC's review cannot be discussed as they remain the subject of an ongoing public inquiry, it is important to note that Mr. Justice O'Connor was provided with a copy of SIRC's classified report.

The issues which arise from this case – of individual rights versus the security of the state, the exchange of intelligence and the safeguards associated with such exchanges – go to the heart of how national security intelligence is practised. As a review agency, the Committee has dealt with these same issues for more than twenty years, but they have been cast into sharp relief by developments post 9/11. How Canada responds will in some measure define the type of society we are or aspire to be. As Chair of the Committee, I want Canada to have a strong capacity to deal with terrorism and other threats to our national security, while at the same time maintaining an absolute respect for the rule of law.

These and other publications (all of which are available on SIRC's website) help to explain the vital role SIRC plays in protecting Canadians' rights. With the passage of the *CSIS Act* in 1984, Parliament clearly signalled that it has high expectations for this review body, and as SIRC's report shows, the Committee is determined to honour that trust.

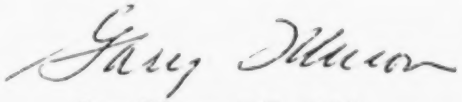

Gary Filmon, P.C., O.M.
Chair

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2004-2005 Departmental Performance Report (DPR) for the Security Intelligence Review Committee.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports*.

1. It adheres to the specific reporting requirements;

2. It uses an approved Program Activity Architecture (PAA) structure;

3. It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;

4. It provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and

5. It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts.

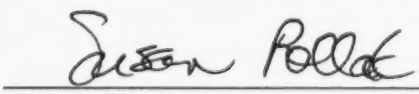

Name: Susan Pollak
Title: Executive Director

Summary Information

Our Mission – To protect Canadians' rights by ensuring that CSIS acts within the law.

The Security Intelligence Review Committee (SIRC or the Committee) is a small, independent review body which reports to Parliament on the operations of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS or the Service). It was established at the same time that CSIS was created in 1984, and derives its powers from the same legislation, the *CSIS Act*.

The Committee is chaired by the Honourable Gary Filmon, P.C., O.M. who was appointed Chair on June 24, 2005. The other Members are the Honourable Raymond Speaker, P.C., O.C., the Honourable Baljit S. Chadha, P.C., the Honourable Roy Romanow, P.C., O.C., Q.C. and the Honourable Aldéa Landry, P.C., Q.C. All Members of the Committee are Privy Councillors, who are appointed by the Governor-in-Council after consultation by the Prime Minister with the Leaders of the Opposition parties.

The Committee's raison d'être is to provide assurance to the Parliament of Canada and through it, to Canadians, that CSIS is complying with legislation, policy and Ministerial Direction in the performance of its duties and functions. In doing so, the Committee seeks to ensure that CSIS does not undermine the fundamental rights and freedoms of Canadians. The Committee is the only independent, external body equipped with the legal mandate and expertise to review the Service's activities and is, therefore, a cornerstone for ensuring the democratic accountability of one of the Government's most powerful organisations.

To provide this assurance, SIRC has two key programs. The first is to conduct in-depth reviews of CSIS activities to ensure that they comply with the *CSIS Act* and the various policy instruments that flow from it, and with direction from the Minister. The second is to receive and inquire into complaints by any person about any action of the Service.

The Service continues at all times to be accountable for current operations through the existing apparatus of government, specifically the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness, the Inspector General of CSIS, central agencies and the Auditor General, Information Commissioner and Privacy Commissioner of Canada.

Total Financial Resources ($ millions)

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
$2.81	$2.81	$2.80

Total Human Resources (FTEs)

Planned	Actual	Difference
20	19	-1

Highlights of Performance

The Committee re-organized the way it presents information to Parliamentarians, beginning with its DPR for 2002-2003. As a result, the Committee now has only one strategic outcome, which is achieved through two programs: reviews and complaints. While SIRC's programs will be discussed in more detail in *Section II - Analysis Of Performance By Strategic Outcome*, the highlights of SIRC's accomplishments in 2004-2005 are provided below as a convenience.

Reviews

The Committee completed eleven reviews during the fiscal year (one more than had originally been planned):

- Terrorist entity listing process
- Transnational criminal activity
- A counter terrorism investigation
- A counter proliferation investigation
- CSIS's information operations centre
- Exchanges of information with close allies
- A counter intelligence investigation
- Terrorist financing in Canada
- Review of a Security Liaison Post abroad
- Review of a CSIS regional office
- A special s. 54 report into the case of Maher Arar, which was submitted directly to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness

- In addition, the Committee reviewed 10 expansions to foreign arrangements as well as the CSIS Director's annual report for 2003-2004 and the Inspector General's 2004 certificate.

Complaints

- Dealt with 46 complaints, of which 16 were carried over and 30 were new. Twenty-eight had been closed by fiscal year end, and 18 were carried forward
- Issued one s. 41 report, dealing with an immigration security screening interview
- Issued one s. 42 report, dealing with the denial of a security clearance
- Issued a report on a complaint referred by the Canadian Human Rights Commission under s. 45 of the *Canadian Human Rights Act*
- Responded to 28 requests under the *Access to Information Act*
- Responded to 3 requests under the *Privacy Act*.

Other Activities

- Published a history of SIRC entitled *Reflections*, to mark the Committee's 20th anniversary
- Submitted a paper to Mr. Justice O'Connor concerning the establishment of an arm's-length review mechanism for the RCMP's national security function
- Completed a Management Action Plan, Risk Assessment, Audit Plan and additional Performance Indicators, as required under modern comptrollership (management practices).

Operating Environment

Several factors influenced SIRC's performance during the year under review. While most were anticipated, some initiatives did not evolve as rapidly as predicted, which had an impact on the attainment of some SIRC objectives.

Proposed Committee of Parliamentarians on National Security

When Prime Minister Martin took office in December, 2003, he proposed the establishment of a Committee of Parliamentarians on National Security. Significantly, he called for its members to be "sworn in as Privy Councillors so that they can be briefed on national security issues." This

was followed by the release of a Consultation Paper by the Deputy Prime Minister in March, 2004 and the establishment of an Interim Committee of Parliamentarians to consult and make recommendations.

While SIRC (along with representatives of other federal review bodies) shared its views with the Interim Committee on September 8, 2004, progress was much slower than anticipated. Indeed, it was not until April 4, 2005 that the Government announced details of its proposed model for this new Committee of Parliamentarians.

It should also be noted that although SIRC reports to Parliament, it has been more than two years (February 18, 2003) since the Committee last appeared before the House of Commons Sub-Committee on National Security. While SIRC made presentations to both the Senate and House committees reviewing the *Anti-Terrorism Act* (in April and June, 2005), the Committee hopes that Parliament will pay closer attention to its work.

O'Connor Commission

The establishment of the Commission of Inquiry into the Actions of Canadian Officials in Relation to Maher Arar has been closely followed by SIRC. In fact, the Committee launched its own s. 54 review into this case in the Fall of 2003 (before the Commission was established) and provided its findings to the Minister on May 19, 2004. While the specifics of SIRC's review cannot be discussed as they remain the subject of an ongoing public inquiry, suffice to say that Mr. Justice O'Connor was provided with a copy of the classified version of SIRC's report. Unfortunately, SIRC was unfairly criticized when the Government later released a heavily expurgated version of this same report without consulting the Committee. SIRC has stated publicly that it would have "no objection" if a summary of its classified report is released by the Commission, once its own investigation is completed.

SIRC also made a submission to Mr. Justice O'Connor on February 23, 2005 dealing with the "policy review." In its paper, SIRC noted that it has over twenty years of experience reviewing CSIS operations and as a result, if a similar review mechanism is established for the RCMP's national security function, then SIRC is equipped and prepared to assume this role.

Public Awareness

In March, 2005, EKOS Research Associates published public opinion data in its *Security Monitor* dealing with federal review bodies. This research showed that fewer than one in ten Canadians (9 percent) have a clear awareness of these bodies and most respondents were unable to name a specific organization. Nevertheless, three in four Canadians (71 percent) believe that it is "very important" that review bodies exist to monitor the activities of security agencies. These results underline the importance of SIRC's efforts to raise public awareness about its role and responsibilities, and the need for all federal review bodies to devote more resources to this challenge.

Resources

In December, 2004 Parliament finally approved Supplementary Estimates which increased SIRC's budget by $344,000 in 2004-2005 and future years. This was based on a Treasury Board submission made in 2002, in which SIRC presented a business case explaining why it required additional funding to keep abreast of a 30 percent increase in CSIS's budget. Parliament's approval was welcomed by SIRC, because the long-awaited funding is critical to maintaining SIRC's ability to review CSIS operations effectively. Most of the new funding will be used to hire more staff in SIRC's review program.

Modern Comptrollership

SIRC has made significant progress in the modernization of its management practices. However, like many other small agencies, SIRC continues to struggle with central agency reporting requirements, given its small staff complement. While it is fully supportive of modern comptrollership, it does not have the luxury of dedicated, functional specialists available in larger departments. As a result, it must often rely on contracted resources to acquire the necessary expertise. It is also following several government-wide initiatives with interest, such as the expenditure and management review; the proposed sharing of common services; the implementation of the *Public Service Modernization Act*; and certain governance initiatives.

Committee Membership

While SIRC was briefly down to four (4) Members for the period June - September, 2004, the re-appointment of the Honourable Raymond Speaker, P.C., O.C. brought the Committee up to full strength. Maintaining a full complement is important, because it allows SIRC to benefit from another perspective when considering reviews and provides greater flexibility when scheduling complaints hearings.

Performance Against Priorities

In SIRC's *Report on Plans and Priorities for 2004-2005*, seven priorities were identified. The following section discusses planned and actual spending against these priorities, as well as a score card on whether or not they were achieved. *Section II - Analysis Of Performance By Strategic Outcome* will discuss SIRC's two programs of reviews and complaints in detail.

Strategic Outcome – To provide assurance to the Parliament of Canada and through it, to Canadians, that CSIS is complying with law, policy and Ministerial Direction in the performance of its duties and functions

Priority 1 – To produce an Annual Report and other high-quality communications material, to inform Parliament and Canadians about SIRC's activities.

This is an ongoing priority. SIRC once again met its statutory obligation to deliver its Annual Report to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness by September 30, and she in turn tabled it in Parliament on October 21, 2004. The report's release was accompanied by a news release and detailed backgrounder. (SIRC also issued a news release on May 19, 2004 announcing the completion of its s. 54 report into Maher Arar).

To mark the Committee's 20th anniversary in 2004-2005, SIRC published *Reflections*. This is available in hard copy as well as HTML and PDF formats on our website. *Reflections* recounts the history of SIRC, beginning with the McDonald Commission, the passage of the *CSIS Act*, and key reviews and complaint cases undertaken over the past two decades. It also provides detailed information on the inner workings of the Committee, to help raise public awareness about SIRC's role and responsibilities. *Reflections* is one of several initiatives designed to raise public awareness about the Committee.

Planned Spending #1	Actual Spending	Expected Results and Current Status
$100,000	$104,918	Exceeded

Priority 2 – To pursue outreach and liaison activities domestically and internationally to raise awareness and exchange best practices.

This is an ongoing priority, which involves both domestic and foreign travel. As part of its review program, the Committee visited two CSIS regional offices in 2004-2005 to examine how Ministerial direction and CSIS policy affect investigators' day-to-day field work. These trips afforded Members with an opportunity to meet senior CSIS staff, receive briefings on regional issues and communicate the Committee's focus and concerns. In addition, SIRC visited one Security Liaison Officer (SLO) post abroad, in order to monitor the application of the Service's information-sharing arrangements with foreign agencies. A visit to a second SLO post was postponed until 2005-2006. However, the reduced schedule of Committee and staff travel allowed SIRC to realize savings against this priority.

During the year under review, considerable work also took place in planning and organizing an International Symposium on Intelligence Review and Oversight, which was co-hosted with the Canadian Centre of Intelligence and Security Studies (CCISS) of Carleton University. The actual event was held in Ottawa on May 18-19, 2005 at Library and Archives Canada, and will be discussed in greater detail in next year's DPR.

Planned Spending #2	Actual Spending	Expected Results and Current Status
$155,000	$90,853	Met

Priority 3 – To establish a constructive, working relationship with the proposed Committee of Parliamentarians on National Security.

This was a new priority. As previously discussed, progress in establishing this new Committee of Parliamentarians was much slower than anticipated. Indeed, it was not until April 4, 2005 that the Government announced details of its proposed model. As a result, resources for this activity were re-allocated. Nevertheless, SIRC looks forward to the establishment of a positive and constructive relationship with the new Committee whenever it is established.

Planned Spending #3	Actual Spending	Expected Results and Current Status
$30,000	Nil	Did Not Meet

Priority 4 – To undertake modern management initiatives.

This was a new priority. In last year's DPR, SIRC noted that it had undertaken a Capacity Assessment, which laid the foundation for a variety of comptrollership initiatives. In 2004-2005, SIRC completed a Management Action Plan, Risk Assessment and Audit Plan. It also contracted for an independent audit of its policy framework, in order to establish that its policies and procedures are consistent with Treasury Board requirements, and to identify any gaps and omissions. Finally, it developed more detailed Performance Indicators as required by TBS, and contracted for an independent survey (via Statistics Canada) of employee attitudes. (It should be noted that resources allocated to this priority include salaries for three senior staff. This is discussed in greater detail in *Section IV – Other Items of Interest*).

Planned Spending #4	Actual Spending	Expected Results and Current Status
$525,640	$571,568	Met

Priority 5 – To purchase and replace office equipment for anticipated staffing.

This was a new priority. Based on the additional resources received in December, 2004 through Supplementary Estimates, SIRC was able to purchase and replace computers and other office equipment required by new staff to fulfill their duties.

Planned Spending #5	Actual Spending	Expected Results and Current Status
$50,000	$49,781	Met

Priority 6 – To refine and populate a website compliant with TBS "common look and feel" policies.

This is an ongoing priority. SIRC launched its new website www.sirc-csars.gc.ca on January 21, 2004. Given that 8 of 10 Canadians are now on-line or have access to the Internet, SIRC wants to make better use of this medium in order to raise public awareness and communicate more effectively. A comparison of statistics for the three-month period February, March and April demonstrates the growing popularity of SIRC's website. In 2005, there were 101,989 requests for pages, which represents a 26 percent increase (21,232) over the 80,757 requests recorded during the same period in 2004.

Planned Spending #6	Actual Spending	Expected Results and Current Status
$25,000	$10,138	Exceeded

Priority 7 – To establish a contingency relocation fund in the event SIRC is moved to another location.

This was a new priority. SIRC maintains two offices: its main office in the Jackson Building in Ottawa and a second office located on-site in CSIS headquarters, to permit staff to review highly classified material. SIRC had previously been informed by Public Works and Government Services, that it might be necessary to vacate the Jackson Building during 2004-2005 and move to another location in Ottawa. However, PWGS subsequently told SIRC to "stand down", which resulted in these funds being lapsed. Some funds were expended, however, on renovations related to health and safety issues in the Jackson Building.

Planned Spending #7	Actual Spending	Expected Results and Current Status
$100,000	$39,150	Not Met

Section II - Analysis of Performance by Strategic Outcome

Strategic outcome:
SIRC has only one strategic outcome: to provide assurance to the Parliament of Canada and through it, to Canadians, that CSIS is complying with law, policy and Ministerial Direction in the performance of its duties and functions.

In realizing this outcome, the Committee is seeking to ensure that at all times, CSIS acts within the law.

This outcome is important to Canadians, because it helps to protect their fundamental rights and freedoms. In effect, SIRC is a cornerstone for ensuring the democratic accountability of one of the Government's most powerful organizations.

Intermediate outcome:
To make findings and recommendations designed to improve or correct the Service's performance.

Immediate outcome:
To complete reviews into CSIS activities.

To receive and investigate complaints about CSIS.

As noted earlier, the Committee has only one strategic outcome: to provide assurance to the Parliament of Canada and through it, to Canadians, that CSIS is complying with the law, policy and Ministerial direction in the performance of its duties and functions. To realize this strategic outcome, the Committee has two programs. The first is to conduct in-depth reviews of CSIS activities to ensure that they comply with the *CSIS Act* and with the various policy instruments that flow from it. The second is to receive and inquire into complaints by any person about any action of the Service.

Combined, these two programs – knowledge gained by review and information derived through the investigations of complaints – provide Canadians with the assurance that knowledgeable individuals, independent from the Service and from government, will render an honest and fair-minded assessment based on the facts.

Reviews

Before discussing performance achievements, it may be useful to explain how the Committee conducts its reviews. The process begins with the development of a research plan which is approved by the Committee before the beginning of each fiscal year. However, the plan is not static and can be adjusted to respond to unexpected events.

Once the Committee has approved the research plan, staff resources are allocated for each review. A typical review requires hundreds of staff hours and is completed over a period of several months. Thousands of pages of hard copy and electronic documentation must be obtained from CSIS files, reviewed and analysed. Briefings from and interviews with relevant CSIS staff normally form part of any SIRC review, as do field visits whenever a review involves a regional office or an SLO post abroad.

In almost all cases, the interviews and the examination of documents generate follow-up questions to the Service, to which detailed answers are expected. A report on the results of the review, always a classified document, is presented to the Committee at one of its monthly meetings. Sometimes Members will request that follow-up inquiries be made. Once finalized, the review document is provided to the Director of the Service and the Inspector General, CSIS.

The reviews can include findings or recommendations. Although these are not binding, experience has shown that the Service and those bodies of government that direct it, will usually modify CSIS policies and procedures accordingly. Finally, a summary with all classified information removed, is included in the Committee's Annual Report to Parliament.

Achievements

SIRC had an ambitious research plan in 2004-2005, which identified ten CSIS activities or operations for review. One of the most challenging involved CSIS's role in the terrorist entity listing process, a new activity arising from the federal *Criminal Code*, as amended by the *Anti-Terrorism Act*. (On April 18, 2005, SIRC's Executive Director made a presentation to the Senate Special Committee summarizing the key findings of this review. Her remarks are posted in the Newsroom section of SIRC's website).

SIRC also undertook its first review of CSIS's investigation of threats against Canada's critical information infrastructure. In today's information age, a variety of techniques and software can be used to hack a targeted system – a so-called "information operation." SIRC also returned to the subject of transnational criminal activity, which it had previously looked at in SIRC Study 1998-01. Other reviews addressed a broad range of CSIS's activities, including: counter terrorism, counter proliferation and counter intelligence. The Committee also reviewed one CSIS regional office and one SLO post abroad.

During the period under review, the Committee also finalized its s. 54 report into the case of Maher Arar. This report was submitted directly to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness on May 19, 2004.

It should also be noted that among its various statutory duties, the Committee reviewed ten expansions of existing foreign arrangements.

Details of each of these reviews, vetted to respect national security and privacy concerns, can be found in SIRC's *Annual Report 2004–2005: An Operational Review of the Canadian Security Intelligence Service*, which is tabled in Parliament by the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness. This is available on SIRC's website at: www.sirc-csars.gc.ca

Performance Measures

One indication of the review program's effectiveness is whether or not the annual research plan is completed. In 2004-2005, SIRC was "above target" because not only was the plan completed in its entirety, but the Committee completed one additional review (its s. 54 report on the case of Maher Arar).

Another performance measure concerns whether CSIS acts on the observations and recommendations contained in the Committee's reviews. SIRC tracks the status of each recommendation to determine whether and how the Service acted upon it. The Committee would simply note that SIRC is "at target" in terms of whether its 2003-2004 recommendations are now reflected in CSIS operational policy. Incidentally, all such policies are subject to SIRC review.

Another measure is the frequency of reviews. For example, SIRC tries to review CSIS's major branches, i.e. counter terrorism, on an annual basis, while reviews of CSIS regional offices or a particular aspect of the *CSIS Act*, i.e. s. 12 and s. 16, are done every five years. For this measure, SIRC is "approaching target."

SIRC is constantly trying to monitor and improve the quality of its reviews, based on feedback during the approvals process, the reaction of Committee Members and comments from CSIS, after drafts are submitted to be checked for factual accuracy. For this measure, SIRC is "at target."

It should be noted that staff turnover and delays encountered in hiring new staff resulted in lower expenditures against this program activity.

Financial Resources

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$1,227,414	$1,227,414	$1,133,948

Human Resources (FTEs)

Planned	Authorities	Actual
12.5	12.5	11.5

Complaints

The Committee's second program involves the investigation of complaints about CSIS. It should be noted that SIRC provides complete and detailed instructions on its website, about how to register a complaint.

In exercising its statutory jurisdiction regarding complaints, the Committee has all of the powers of a superior court. Where appropriate, complaints are investigated through a quasi-judicial hearing presided over by a Member of the Committee, assisted by staff. Pre-hearings may be conducted in order to establish and agree on procedures with complainants or complainant's counsel. The Committee's counsel also provides legal advice to Members on procedural and substantive matters and prepares summaries of evidence for the Committee's consideration. Complaint cases are often complex, involving the flow of many documents, transcripts and other evidence which require substantial administrative support.

After the hearings, if any, are complete, the presiding Member issues a report including any findings and recommendations, to both the Minister and the Director of CSIS. Once any information with national security implications is removed, the complainant is also advised in writing of the findings.

If the Committee finds that the Service has acted appropriately, we convey that assurance to the complainant. If the Committee identifies issues of concern, we include these in our report to the Director of CSIS and the Minister and, to the extent possible, report on these matters in our Annual Report. These summaries are edited to protect the privacy of complainants and to prevent disclosure of classified information.

Four kinds of complaints may be directed to the Committee's attention for investigation:

- complaints "with respect to any act or thing done by the Service" as described in the *CSIS Act*;
- complaints about denials of security clearances to federal government employees and contractors;

- referrals from the Canadian Human Rights Commission in cases where the complaint relates to the security of Canada; and

- Minister's reports in respect of the *Citizenship Act.*

Achievements

Almost all complaint cases begin as inquiries to SIRC – either in writing, in person or by phone. SIRC staff respond immediately to such inquiries, usually instructing the prospective complainant about what the law requires for their concern to become a formal complaint. Once a written complaint that conforms with these criteria is received, the Committee conducts an initial review that includes any and all information that might be in the possession of the Service.

During 2004-2005, the Committee dealt with a total of 46 complaints, 16 of which were carried over from the previous year and 30 which were new. At fiscal year end, 28 had been closed of which three resulted in a reported decision. Eighteen were carried forward into the next year. In total, individual Committee Members were involved in 18 days of formal hearings related to complaint cases.

It should be noted that not all complaint cases result in a formal hearing or a written decision. In some cases, the complainant may not have complied with the requirements of s. 41 or 42 of the *CSIS Act*, for example, by first complaining to the Director of the Service. Others were determined not to be within the Committee's jurisdiction and the complainant was advised accordingly. Still others could be addressed by administrative action, or the complainant was re-directed to another governmental organization. And in other cases, the complainant decided to withdraw his/her complaint, resulting in the file being closed.

During the period under review, the Committee made one report on a s. 41 complaint ("any act or thing done by the Service"); one report on a s. 42 complaint (denial of a security clearance); and one report on a complaint referred by the Canadian Human Rights Commission. Details of these complaints, vetted to respect national security and privacy considerations, can be found in SIRC's *Annual Report 2004–2005: An Operational Review of the Canadian Security Intelligence Service*, which is tabled in Parliament by the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness. This is available on SIRC's website at: www.sirc-csars.gc.ca

Performance Measures

One measurement of the effectiveness of the complaints program, is whether or not the Committee's decisions are subsequently challenged in the Federal Court. In 2004-2005, SIRC was "at target" because there was no application for judicial review and no such decisions were rendered for prior reports.

The Committee has also adopted strict standards for its handling of complaints. All written complaints must be formally acknowledged within seven days of their receipt. Furthermore, preliminary investigations are to be completed within one month, meaning that they will either have been resolved to the complainant's satisfaction, determined to be without foundation and closed, or elevated to the status of an in-depth Committee investigation. In the latter case, hearings should be completed within eight months, and the final report rendered within six months (which allows for consultation with CSIS over what aspects of the complainant's version of the report must be expurgated due to privacy and national security concerns). In 2004–2005 the Committee was "at target" except in cases where circumstances were outside its control.

The following table summarizes the numbers of written complaints received and resolved in each of the last three fiscal years.

RESOLUTION OF COMPLAINTS			
Description	**2002-2003**	**2003-2004**	**2004-2005**
Carried over	17	17	16
New	48	30	30
Total	65	47	46
Closed	48	31	28
Carried forward to subsequent year	17	16	18

The complaints program presents a special challenge in terms of resource allocation. The number of complaints received in any given fiscal year is beyond the Committee's control, as is the ultimate complexity of any individual complaint case. Spending in this area is non-discretionary, because SIRC has a legal obligation to address complaints about CSIS in a fair and timely manner.

Financial Resources

Planned Spending	Authorities	Actual Spending
$559,785	$559,785	$525,799

Human Resources (FTEs)

Planned	Authorities	Actual
4.5	4.5	4.5

Other Activities

Although the reviews and complaints programs are the Committee's "life blood", Members also pursued several other activities in 2004-2005. This included dialogue with specific governmental, non-governmental and academic bodies concerned with security intelligence matters, to keep fully informed about the operating environment of the Service. SIRC staff also made presentations to non-governmental audiences which are described below. While admittedly modest in scope, SIRC hopes that such outreach activities will help to increase public awareness about the Committee's work.

- The Executive Director attended the Canadian Centre of Intelligence and Security Studies (CCISS) Conference in Ottawa on April 14–15, 2004, entitled "The Gouzenko Affair: The Beginnings of Canadian Counter-Espionage and Cold War Intelligence History." (The Executive Director is a member of the board of advisors for the CCISS).

- On September 8, 2004, SIRC's Executive Director addressed the Interim Committee of Parliamentarians, established to consult and make recommendations regarding the proposed Committee of Parliamentarians on National Security.

- The Chair, Committee Members and Executive Director attended the International Intelligence Review Agencies Conference in Washington, D.C., October 3–5, 2004. The Committee also met with representatives from the oversight bodies of the American security and intelligence community.

- On October 6, 2004, the British High Commission visited SIRC's office to introduce the new Chief of the British Security Intelligence Services who was appointed in August.

- Also on that same day, the Associate Executive Director, on behalf of the Executive Director, was a guest lecturer at a CCISS seminar on intelligence, statecraft and international affairs. The Associate Executive Director provided students with an overview of SIRC.

- The Executive Director and several staff attended a conference of the Canadian Association of Security and Intelligence Studies, held in Ottawa on October 14–17, 2004.

- On November 26, 2004, the Executive Director and her senior managers met with members of the Netherlands Supervisory Committee on the Intelligence and Security Services.

- On March 21, 2005, the Executive Director gave a presentation to students of the "National Security and Intelligence in the Modern State" course at Carleton University.

Section III – Supplementary Information

Organizational Information

Tables

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending (incl. FTE)

($ millions)	2002–03 Actual	2003–04 Actual	2004–2005 Main Estimates	2004–2005 Planned Spending	2004–2005 Total Authorities	2004–2005 Actual
Reviews				1.5	1.5	1.3
Complaints				.6	.6	.5
SIRC	2.1	2.1	2.5	.7	.7	.9
Total	**2.1**	**2.1**	**2.5**	**2.8**	**2.8**	**2.7**
Net cost of Department	2.1	2.1	2.5	2.8	2.8	2.7
Full Time Equivalents	14	14	20	20	20	19

*Resources for SIRC's two program activities of Reviews and Complaints were not identified separately for fiscal years 2002-03 and 2003-04

Table 2: Use of Resources by Business Lines (or Program Activities)

Business Lines – BL (or Program Activity –PA)	Budgetary						Plus: Non-Budgetary	
	Operating	Capital	Grants and Contributions	Total: Gross Budgetary Expenditures	Less: Respendable Revenue	Total: Net Budgetary Expenditures	Loans, Investments and Advances	Total
SIRC								
Main Estimates	2.5	NIL	NIL	2.5	NIL	2.5	NIL	2.5
Planned Spending	2.8	NIL	NIL	2.8	NIL	2.8	NIL	2.8
Total Authorities	2.8	NIL	NIL	2.8	NIL	2.8	NIL	2.8
Reviews								
Planned Spending	1.5*	NIL	NIL	1.5	NIL	1.5	NIL	1.5
Actual Spending	1.3	NIL	NIL	1.3	NIL	1.3	NIL	1.3
Complaints								
Planned Spending	.6	NIL	NIL	.6	NIL	.6	NIL	.6
Actual Spending	.5	NIL	NIL	.5	NIL	.5	NIL	.5
SIRC - Other								
Actual Spending	.9	NIL	NIL	.9	NIL	.9	NIL	.9

*Program activity resources were not identified in 2004-05 main estimates

Table 3: Voted and Statutory Items

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2004–2005 Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
30	Operating expenditures	2.2	2.5	2.5	2.4
(S)	Contributions to employee benefit plans	.3	.3	.3	.3
	Total	**2.5**	**2.8**	**2.8**	**2.7**

Table 4: Net Cost of Department

($ millions)	2004–2005
Total Actual Spending	2.4
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	.2
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	.3
2004–2005 Net cost of Department	3.1

Table 5: Travel Policies

Comparison to the TBS Travel Directive, Rates and Allowances

Travel Policy for the Security Intelligence Review Committee:

The Security Intelligence Review Committee follows the TBS Travel Directive, Rates and Allowances.

Section IV - Other Items of Interest

Corporate Direction and Services

Because "Corporate Direction and Services" is not displayed in the Main Estimates as a separate program activity, it was not discussed in *Section II – Analysis of Performance by Strategic Outcome*. Resources were included under Priority #4, which was discussed in *Section I – Performance Against Priorities*.

Just to recap, all of the resources associated with modern comptrollership are considered part of Corporate Direction and Services. In 2004-2005, SIRC completed a Management Action Plan, Risk Assessment, Audit Plan as well as additional Performance Indicators.

It should be noted that financial and human resource management services which are not provided to SIRC by the Privy Council Office, are considered part of Corporate Direction and Services. Finally, the salaries of two executives providing corporate direction and one administrative head who supports them, are also included.

Contact Information

Security Intelligence Review Committee
P.O. Box 2430 Station "D"
Ottawa, Ontario
K1P 5W5

Telephone: (613) 990-8441
Facsimile: (613) 990-5230
Internet: www.sirc-csars.gc.ca
E-Mail: ellardm@sirc-csars.gc.ca

Legislation Administered:

The Canadian Security Intelligence Service Act

BUDGET DES DÉPENSES

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/72-2005
ISBN 0-660-62940-2

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internent précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Rapport sur le rendement

Pour la période
se terminant le
31 mars 2005

Le très honorable Paul Martin
Premier ministre du Canada

Table des matières

Section I - Vue d'ensemble

Message du Président	1
Déclaration de la direction	2
Renseignements sommaires	3
Faits saillants du rendement	4
Cadre de fonctionnement	6
Rendement obtenu par rapport aux priorités	8

Section II - Analyse du rendement par résultat stratégique

Résultat stratégique	12
Études	13
Plaintes	15
Autres activités	18

Section III - Renseignements supplémentaires

Renseignements sur l'organisation	20
Tableaux	21

Section IV - Autres sujets d'intérêt

Orientation du leadership et services corporatifs	24
Coordonnées du Comité	24

Section I - Vue d'ensemble

Message du Président

J'ai le plaisir de présenter le rapport sur le rendement du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) pour l'exercice 2004-2005.

Je tiens d'abord à rendre hommage à mon prédécesseur, l'honorable Paule Gauthier, C.P., O.C., O.Q., c.r. Madame Gauthier s'est distinguée en servant comme membre du Comité entre 1984 et 1991 et en 1995-1996, puis à titre de présidente du CSARS pendant deux mandats consécutifs à compter de 1996. Voilà un exemple extraordinaire de service public, en particulier dans un domaine aussi exigeant que le renseignement entourant la sécurité nationale. C'est pour moi un grand privilège d'avoir travaillé avec Paule et j'espère sincèrement suivre ses traces de leadership sage et talentueux à la suite de ma nomination à la présidence, le 24 juin 2005.

Ayant servi au Comité tout au long de la période à l'étude, je suis très fier des réalisations du Comité. C'est durant cette période que nous avons terminé notre enquête sur la participation du SCRS dans l'affaire Maher Arar et présenté notre rapport au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, le 19 mai 2004. Les détails de l'étude du Comité ne peuvent être exposés étant donné qu'ils font encore l'objet d'une enquête publique, mais il importe de noter que le juge O'Connor a reçu copie du rapport classifié du CSARS.

Les questions que soulève cette affaire, soit les droits individuels face à la sécurité de l'État, les échanges de renseignements et les mécanismes de protection associés à ces échanges, constituent le fond même du mode de pratique du renseignement entourant la sécurité nationale. À titre d'organisme de surveillance, le Comité traite de ces questions depuis plus de vingt ans, mais elles ont été vivement mises en relief par les faits consécutifs au 11 septembre. La manière dont le Canada y répond définira jusqu'à un certain point le type de société que nous formons ou à laquelle nous aspirons. En qualité de président du Comité, je veux que le Canada ait une forte capacité à faire face au terrorisme et aux autres menaces qui pèsent sur la sécurité de notre nation tout en maintenant le respect absolu de la primauté du droit.

Les diverses publications du Comité, dont la présente (qui figurent toutes sur son site Web), aident à expliquer le rôle vital que joue le CSARS dans la protection des droits des Canadiens. En adoptant la *Loi sur le SCRS* en 1984, le Parlement a signifié clairement qu'il nourrit de grandes attentes à l'égard de cet organisme de surveillance dont les rapports montrent la détermination du Comité à être à la hauteur de cette confiance.

Le Président,

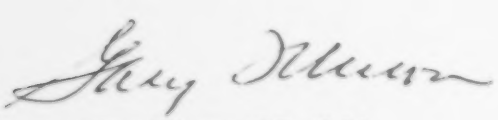

Gary Filmon, C.P., O.M.

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur le rendement 2004-2005 du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.

Ce document a été préparé suivant les principes de rapport énoncés dans le *Guide de préparation - Rapports ministériels sur le rendement 2004-2005*, du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

1. Ce document est conforme aux exigences particulières en matière de rapport;

2. Il suit une structure approuvée d'architecture d'activités de programme;

3. Il expose des renseignements uniformes, complets, équilibrés et exacts;

4. Il fournit une base de reddition de comptes quant aux résultats recherchés ou obtenus avec les ressources et les autorisations qui sont accordées au Comité;

5. Il fait état de la situation financière d'après les chiffres approuvés figurant dans le Budget des dépenses et les Comptes publics.

Susan Pollak

Nom : Susan Pollak
Titre : Directeur exécutif

Renseignements sommaires

Notre mission – Protéger les droits des Canadiennes et des Canadiens en veillant à ce que le SCRS respecte la loi.

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS ou Comité) est un organisme de surveillance indépendant, de petite taille, qui rend compte au Parlement des opérations du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS ou Service). Il a été créé au même moment que le Service, en 1984, et il tire ses pouvoirs de la même loi, la *Loi sur le SCRS*.

La présidence du Comité est occupée par l'honorable Gary Filmon, C.P., O.M., qui a été nommé à cette charge le 24 juin 2005. Les autres membres sont l'honorable Raymond Speaker, C.P., O.C., l'honorable Baljit S. Chadha, C.P., l'honorable Roy Romanow, C.P., O.C., c.r., et l'honorable Aldéa Landry, C.P., c.r. Tous les membres du CSARS font partie du Conseil privé et sont nommés par le gouverneur en conseil après consultation des chefs des partis de l'opposition par le premier ministre.

La raison d'être du Comité est d'assurer au Parlement du Canada, et par son entremise aux Canadiens, que le Service respecte la loi, les politiques et les instructions ministérielles dans l'exercice de ses fonctions. Ce faisant, il s'emploie à veiller à ce que le SCRS n'ébranle pas les droits fondamentaux et les libertés des Canadiens. Le CSARS est le seul organisme indépendant de l'extérieur à être habilité par la loi et à avoir l'expertise voulue pour examiner les activités du Service, ce qui en fait un élément fondamental permettant d'assurer une reddition de comptes démocratique sur l'un des organismes gouvernementaux les plus puissants.

Pour donner cette assurance, le Comité mise sur deux programmes clés. Le premier, qui concerne les activités du Service, prend la forme d'études approfondies visant à vérifier si ces activités sont conformes à la *Loi sur le SCRS* et aux divers outils d'intervention qui en découlent, ainsi qu'aux instructions du Ministre. Le second programme consiste à recevoir les plaintes que quiconque peut porter à l'égard des activités du Service et à enquêter sur ces plaintes.

Le Service demeure en tout temps comptable des opérations en cours, par l'entremise de l'appareil gouvernemental existant, à savoir le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, le Bureau de l'inspecteur général du SCRS et les organismes centraux ainsi que le Bureau du vérificateur général et les Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada.

Total des ressources financières (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
2,81 $	2,81 $	2,80 $

Total des ressources humaines (ETP)

Prévues	Réelles	Écart
20	19	-1

Faits saillants du rendement

Le Comité a repensé la présentation de son information aux parlementaires, en commençant par son Rapport sur le rendement de 2002-2003. Dès lors, il a maintenant un seul résultat stratégique qu'il s'emploie à atteindre dans le cadre de deux programmes : Études et Plaintes. Ceux-ci sont décrits plus en détail dans la *section II - Analyse du rendement par résultat stratégique*, mais les réalisations marquantes du CSARS en 2004-2005 sont exposées ci-après pour la commodité du lecteur.

Études

Le Comité a effectué onze études (une de plus que prévu initialement) au cours de l'exercice :

- Processus d'inscription des entités terroristes
- Criminalité transnationale
- Enquête antiterroriste
- Enquête en matière de lutte contre la prolifération
- Centre des opérations d'information du SCRS
- Échanges d'information avec les alliés proches
- Enquête de contre-espionnage
- Financement du terrorisme au Canada
- Examen d'un bureau de liaison-sécurité à l'étranger
- Examen d'un bureau régional du SCRS

- Rapport spécial sur l'affaire Maher Arar, en vertu de l'article 54, qui a été présenté directement à la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

- En outre, le Comité a examiné 10 dossiers d'élargissement d'ententes conclues avec des organismes étrangers ainsi que le rapport annuel du directeur du SCRS pour 2003-2004 et le certificat de l'inspecteur général pour 2004.

Plaintes

- Étude de 46 plaintes, dont 16 reportées de l'exercice précédent et 30 nouvelles. À la fin de l'exercice, 28 plaintes étaient réglées et 18 ont été reportées au prochain exercice

- Un rapport présenté en vertu de l'article 41 au sujet d'une entrevue de filtrage de sécurité à l'immigration

- Un rapport présenté en vertu de l'article 42 au sujet du refus d'une habilitation de sécurité

- Un rapport sur une plainte renvoyée par la Commission canadienne des droits de la personne en vertu de l'article 45 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*

- Réponses à 28 demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*

- Réponses à trois demandes en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Autres activités

- Le CSARS a publié son historique, intitulé *Réflexions*, pour marquer son 20e anniversaire.

- Il a présenté au juge O'Connor un document sur l'établissement d'un mécanisme de surveillance indépendant à l'égard de la fonction de la GRC en matière de sécurité nationale.

- Il a mené à terme un plan d'action en matière de gestion, une évaluation du risque et un plan de vérification, puis il a élaboré des indicateurs de rendement supplémentaires, comme le requiert la mise en œuvre des initiatives entourant la fonction de contrôleur moderne (pratiques de gestion).

Cadre de fonctionnement

Plusieurs facteurs ont influé sur le rendement du Comité au cours de l'exercice à l'étude. La plupart étaient prévus, mais certaines initiatives n'ont pas progressé aussi rapidement que ce que l'on escomptait, ce qui s'est répercuté sur l'atteinte de certains objectifs du CSARS.

Comité de parlementaires proposé sur la sécurité nationale

Lorsque le premier ministre Martin est entré en fonction en décembre 2003, il a proposé la création d'un comité de parlementaires sur la sécurité nationale. Fait révélateur, il a réclamé que les membres en soient « assermentés à titre de conseillers privés afin de pouvoir être mis au fait des questions de sécurité nationale ». Cela a été suivi, en mars 2004, de la publication d'un document de consultation par la vice-première ministre et de l'établissement d'un comité parlementaire provisoire chargé de consulter et de formuler des recommandations.

Le CSARS (avec les représentants d'autres organismes fédéraux de surveillance) a fait part de ses opinions au comité provisoire le 8 septembre 2004, mais les progrès ont été beaucoup plus lents que prévu. En effet, ce n'est que le 4 avril 2005 que le gouvernement a annoncé les détails du modèle proposé pour ce nouveau comité de parlementaires.

Il importe en outre de noter qu'en dépit du fait que le Comité rend compte au Parlement, il y a plus de deux ans (depuis le 18 février 2003) qu'il n'a pas comparu devant le Sous-comité de la Chambre des communes sur la sécurité nationale. Le CSARS a présenté ses observations aux comités du Sénat et de la Chambre qui examinaient la *Loi antiterroriste* (en avril et en juin 2005), mais il espère que le Parlement prêtera davantage attention à ses travaux.

Commission O'Connor

Le CSARS a suivi de près l'établissement de la Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens dans l'affaire Maher Arar. En fait, il a amorcé sa propre étude en vertu de l'article 54 à l'automne 2003 (avant la création de la Commission) et il a fait part de ses constatations à la Ministre le 19 mai 2004. Les détails de son étude ne peuvent être dévoilés étant donné qu'une enquête publique se poursuit à ce sujet, mais qu'il suffise de dire qu'une copie de la version classifiée du rapport du Comité a été fournie au juge O'Connor. Le CSARS a malheureusement été critiqué injustement lorsque le gouvernement a par la suite publié une version lourdement expurgée de ce même rapport sans le consulter. Le Comité a affirmé publiquement, au sujet de son rapport classifié, qu'il n'aurait « aucune objection » à ce que la Commission en rende public un résumé une fois qu'elle aurait terminé sa propre enquête.

Le 23 février 2005, le CSARS a aussi présenté au juge O'Connor un mémoire traitant de « l'examen stratégique ». Dans son document, il a fait état de son expérience de plus de vingt ans dans l'examen des opérations du SCRS, de sorte que, si un mécanisme de surveillance semblable est établi à l'égard de la fonction de la GRC en matière de sécurité nationale, le Comité a ce qu'il faut pour assumer ce rôle et il est disposé à le faire.

Sensibilisation du public

En mars 2005, Les Associés de recherche Ekos a publié, dans son *Security Monitor*, des données de sondages d'opinion traitant des organismes fédéraux de surveillance. Selon ces données, moins d'un Canadien sur dix (9 p. 100) avait une connaissance explicite de ces organismes et la plupart des répondants n'ont pu en nommer aucun en particulier. Néanmoins, trois Canadiens sur quatre (71 p. 100) estimaient « très importante » l'existence d'organismes de surveillance pour suivre les activités des organes de sécurité. Ces résultats soulignent l'importance des efforts du CSARS pour sensibiliser le public à son rôle et à ses responsabilités, et la nécessité que tous les organismes fédéraux de surveillance consacrent davantage de ressources à cette tâche.

Ressources

En décembre 2004, le Parlement a finalement approuvé un budget supplémentaire des dépenses qui a majoré de 344 000 $ le budget du Comité pour 2004-2005 et pour chacun des exercices suivants. Cela donnait suite à une présentation faite en 2002 au Conseil du Trésor, dans laquelle le Comité présentait une analyse de rentabilité montrant pourquoi il avait besoin de crédits supplémentaires pour suivre une hausse de 30 p. 100 du budget du SCRS. Le CSARS a applaudi à l'approbation du Parlement, car ces fonds attendus depuis longtemps lui sont essentiels pour maintenir sa capacité de surveiller efficacement les opérations du Service. La majeure partie des nouveaux crédits servira à affecter de nouveaux employés au programme d'études du CSARS.

La fonction de contrôleur moderne

Le CSARS a fait de grands progrès en vue de moderniser ses pratiques de gestion. Cependant, comme bien d'autres petits organismes, il se débat sans cesse avec les rapports exigés par les organismes centraux, en raison de son petit effectif. Même s'il appuie pleinement la modernisation de la fonction de contrôleur, il ne peut se payer le luxe de recourir à des experts fonctionnels, comme le font les gros ministères. Aussi doit-il souvent faire appel à des ressources de l'extérieur pour obtenir l'expertise requise. Il suit aussi avec intérêt plusieurs initiatives à l'échelle gouvernementale, comme l'examen des dépenses et de la gestion, le projet de partage des services communs, la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et certaines initiatives en matière de gouvernance.

Composition du Comité

Pendant une brève période, soit de juin à septembre 2004, le CSARS ne comptait que quatre (4) membres, mais la nouvelle nomination de l'honorable Raymond Speaker, C.P., O.C., a complété son effectif. Il est important pour le Comité que ses rangs soient complets, car cela lui procure de plus vastes perspectives, lorsqu'il envisage des études, et une souplesse accrue au moment de fixer le calendrier d'audience des plaintes.

Rendement obtenu par rapport aux priorités

Le *Rapport sur les plans et priorités de 2004-2005* du CSARS fait état de sept priorités. La section qui suit expose les dépenses prévues et réelles à l'égard de ces priorités et donne un bilan de la réalisation de celles-ci. La *section II - Analyse du rendement par résultat stratégique*, expose en détail les deux programmes du CSARS : Études et Plaintes.

Résultat stratégique – assurer au Parlement du Canada, et par son entremise aux Canadiens, que le Service respecte la loi, les politiques et les instructions ministérielles dans l'exercice de ses fonctions.

Priorité 1 – présenter un rapport annuel et d'autres documents de communication de haute qualité pour informer le Parlement et les Canadiens au sujet des activités du CSARS.

Il s'agit d'une priorité actuelle. Encore une fois, le Comité a satisfait à l'obligation que lui confère la loi de présenter son rapport annuel, au plus tard le 30 septembre, au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile qui, pour sa part, l'a déposé au Parlement le 21 octobre 2004. En rendant public son rapport, le CSARS y a joint un communiqué et une fiche documentaire détaillée (il a aussi publié, le 19 mai 2004, un communiqué annonçant le parachèvement de son rapport sur l'affaire Maher Arar en vertu de l'article 54).

Pour marquer son 20e anniversaire en 2004-2005, le Comité a publié le document *Réflexions* qui peut être consulté sous forme d'imprimé, mais aussi en formats HTML et PDF sur son site Web. Cette publication trace l'historique du CSARS, à partir de la Commission McDonald, évoquant l'adoption de la *Loi sur le SCRS* ainsi que les principales études et les dossiers de plaintes qu'il a eu à traiter au cours des deux dernières décennies. Le document *Réflexions* fournit en outre des renseignements détaillés sur le fonctionnement interne du Comité, ce qui contribue à sensibiliser le public à l'égard de son rôle et de ses responsabilités. Il est l'une des initiatives qui visent à sensibiliser la population au sujet du CSARS.

Dépenses prévues, n° 1	Dépenses réelles	Résultats escomptés et situation actuelle
100 000 $	104 918 $	Dépassé

Priorité 2 – exercer des activités de rayonnement et de liaison sur le plan national et international pour sensibiliser et échanger des pratiques exemplaires.

Il s'agit d'une priorité actuelle qui comprend des voyages à la fois au Canada et à l'étranger. Dans le cadre de son programme d'études, le Comité a visité deux bureaux régionaux du Service

en 2004-2005 pour déterminer quelle est l'incidence des instructions ministérielles et des politiques du SCRS sur le travail des enquêteurs dans le milieu. Ces voyages ont fourni à ses membres l'occasion de rencontrer des cadres supérieurs du Service, d'être mis au fait des dossiers régionaux et de faire état de la polarisation de leurs efforts et préoccupations. De plus, le CSARS a visité un bureau d'agent de liaison-sécurité (ALS) à l'extérieur du Canada pour contrôler l'application des ententes de partage d'information conclues par le SCRS avec des organismes étrangers. La visite d'un second bureau d'ALS a été reportée à 2005-2006. Le calendrier réduit des voyages des membres et du personnel du Comité a toutefois permis à celui-ci de réaliser des économies au titre de cette priorité.

Au cours de l'exercice à l'étude, d'importants préparatifs ont aussi eu lieu pour planifier et organiser un colloque international sur la surveillance et le contrôle du renseignement, avec le Canadian Centre of Intelligence and Security Studies de l'Université Carleton. Cette rencontre, tenue à Ottawa les 18 et 19 mai 2005 à Bibliothèques et Archives Canada, sera exposée de façon plus détaillée dans le Rapport sur le rendement de l'an prochain.

Dépenses prévues, n° 2	Dépenses réelles	Résultats escomptés et situation actuelle
155 000 $	90 853 $	Atteint

Priorité 3 – établir des relations de travail constructives avec le comité parlementaire de la sécurité nationale proposé.

Il s'agit d'une priorité nouvelle. Tel que mentionné plus haut, les progrès de la mise sur pied de ce nouveau comité parlementaire ont été beaucoup plus lents que prévu. En effet, ce n'est que le 4 avril 2005 que le gouvernement a annoncé les détails du modèle proposé. En conséquence, les fonds destinés à cette activité ont été réaffectés. Néanmoins, le CSARS espère nouer des rapports fructueux et constructifs avec le nouveau comité lorsque celui-ci sera créé.

Dépenses prévues, n° 3	Dépenses réelles	Résultats escomptés et situation actuelle
30 000 $	Néant	Non atteint

Priorité 4 – entreprendre des initiatives concernant la gestion moderne.

Il s'agit d'une priorité nouvelle. Dans son Rapport sur le rendement de l'an dernier, le Comité a noté qu'il avait entrepris une évaluation de capacité qui jetait les bases de diverses initiatives entourant la fonction de contrôleur. En 2004-2005, il a mené à terme un plan d'action en matière de gestion, une évaluation du risque et un plan de vérification. Le CSARS a aussi imparti la vérification indépendante de son cadre stratégique afin de déterminer si ses politiques et procédures sont conformes aux exigences du Conseil du Trésor, et de relever toute lacune ou

omission. Enfin, il a élaboré des indicateurs de rendement plus détaillés, comme l'exigeait le SCT, et commandé une enquête indépendante (par l'entremise de Statistique Canada) sur les attitudes des employés. (Il faut noter que les ressources affectées à cette priorité comprennent le traitement de trois cadres supérieurs. La question est examinée de façon plus détaillée dans la *section IV – Autres sujets d'intérêt*.)

Dépenses prévues, n° 4	Dépenses réelles	Résultats escomptés et situation actuelle
525 640 $	571 568 $	Atteint

Priorité 5 – acheter et remplacer le matériel de bureau pour les employés que l'on prévoit embaucher.

Il s'agit d'une priorité nouvelle. Grâce aux ressources supplémentaires obtenues en décembre 2004 dans un budget supplémentaire des dépenses, le CSARS a pu acheter et remplacer des ordinateurs et le reste du matériel de bureau dont ses nouveaux employés avaient besoin pour s'acquitter de leurs fonctions.

Dépenses prévues, n° 5	Dépenses réelles	Résultats escomptés et situation actuelle
50 000 $	49 781 $	Atteint

Priorité 6 – améliorer et doter un site Web qui soit conforme aux lignes directrices du SCT sur la « normalisation des sites Internet ».

Il s'agit d'une priorité actuelle. Le Comité a instauré son nouveau site Web (www.sirc-csars.gc.ca) le 21 janvier 2004. Étant donné que huit Canadiens sur dix sont maintenant branchés sur Internet ou y ont accès, il veut faire un meilleur usage de cet instrument pour sensibiliser la population et communiquer plus efficacement. Une comparaison des statistiques pour la période trimestrielle de février à avril montre la popularité croissante du site Web du CSARS. En 2005, on a recensé 101 989 demandes de pages, soit une hausse de 26 p. 100 (21 232) sur les 80 757 demandes enregistrées pendant la même période en 2004.

Dépenses prévues, n° 6	Dépenses réelles	Résultats escomptés et situation actuelle
25 000 $	10 138 $	Dépassé

Priorité 7 – créer un fonds visant à pourvoir à la réinstallation du CSARS au cas où il devrait déménager dans d'autres locaux.

Il s'agit d'une priorité nouvelle. Le Comité a des bureaux en deux endroits : son bureau principal, dans l'immeuble Jackson à Ottawa, et le second situé à l'administration centrale du SCRS, où son personnel peut examiner des documents hautement classifiés. Le CSARS avait été informé précédemment par Travaux publics et Services gouvernementaux qu'il devrait peut-être quitter l'immeuble Jackson en 2004-2005 et emménager dans d'autres locaux à Ottawa. TPSG lui a toutefois dit par la suite de « faire relâche », de sorte que ces fonds n'ont pas été utilisés. Une partie a cependant servi à des rénovations liées à des questions de santé et de sécurité dans l'immeuble Jackson.

Dépenses prévues, n° 7	**Dépenses réelles**	**Résultats escomptés et situation actuelle**
100 000 $	39 150 $	Non atteint

Section II - Analyse du rendement par résultat stratégique

Résultat stratégique :
Le Comité a un résultat stratégique unique, celui d'assurer au Parlement du Canada, et par son entremise aux Canadiens, que le Service respecte la loi, les politiques et les instructions ministérielles dans l'exercice de ses fonctions.

Pour atteindre ce résultat, le Comité s'emploie à veiller à ce que le Service respecte la loi en tout temps.

Ce résultat est important pour les Canadiens, car il contribue à protéger leurs droits fondamentaux et leurs libertés. Le CSARS est en effet un élément essentiel qui permet d'assurer une reddition de comptes démocratique sur l'un des organismes gouvernementaux les plus puissants.

Résultat intermédiaire :
Formuler des constatations et des recommandations visant à accroître ou à rajuster le rendement du Service.

Résultats immédiats :

Effectuer des études sur les activités du Service.

Recevoir les plaintes concernant le SCRS et faire enquête à leur sujet.

Tel que mentionné plus haut, le Comité a un résultat stratégique unique, celui d'assurer au Parlement du Canada, et par son entremise aux Canadiens, que le SCRS respecte la loi, les politiques et les instructions ministérielles dans l'exercice de ses fonctions. Pour atteindre ce résultat, le CSARS a deux programmes. Le premier, qui concerne les activités du Service, prend la forme d'études approfondies visant à vérifier si ces activités sont conformes à la *Loi sur le SCRS* et aux divers outils d'intervention qui en découlent. Le second programme consiste à recevoir les plaintes que quiconque peut porter à l'égard des activités du Service et à enquêter au sujet de ces plaintes.

Les fruits de ces deux programmes combinés, soit les connaissances acquises par les études et les renseignements que procurent les enquêtes sur les plaintes, fournissent aux Canadiens l'assurance que des gens avertis, indépendants du Service et du gouvernement, procèdent à une évaluation honnête et équitable en se basant sur les faits.

Études

Avant d'exposer les réalisations en matière de rendement, il peut être utile d'expliquer comment le Comité mène ses études. Le processus s'amorce par l'élaboration d'un plan de recherche qu'il approuve avant chaque exercice. Ce plan n'est toutefois pas statique et peut être modulé de manière à faire face aux événements inattendus.

Après que le Comité a approuvé le plan de recherche, des employés sont affectés aux diverses études. Chacune d'elles requiert normalement des centaines d'heures de travail, échelonnées sur plusieurs mois. Des milliers de pages de documentation doivent être tirées des dossiers du Service, sur papier ou sous forme électronique, puis examinées et analysées. Des exposés et des entrevues d'employés compétents du SCRS font normalement partie de toute étude du CSARS, tout comme les visites sur place s'il s'agit d'un examen mené dans un bureau régional ou dans un bureau de liaison-sécurité à l'étranger.

Dans presque tous les cas, les entrevues et l'examen de documents amènent à poser au Service, à titre de suivi, des questions requérant des réponses détaillées. Le compte rendu des résultats de l'examen, qui est toujours un document classifié, est présenté à l'une des réunions mensuelles du Comité. Les membres demandent parfois la tenue d'investigations de suivi. Une fois finalisé, le rapport d'examen est remis au directeur du Service et à l'inspecteur général du SCRS.

Les études peuvent contenir des constatations ou des recommandations. Même si celles-ci n'ont pas force exécutoire, l'expérience montre que le SCRS et les mandataires du gouvernement qui le dirigent font généralement le nécessaire pour modifier les politiques et les procédures en conséquence. Enfin, un résumé en est inclus dans le rapport annuel du Comité au Parlement, après suppression des renseignements classifiés.

Réalisations

En 2004-2005, le CSARS avait un ambitieux plan de recherche énonçant dix activités ou opérations du SCRS à examiner. L'une des plus difficiles avait trait au rôle du SCRS dans le processus d'inscription des entités terroristes; il s'agit d'une activité nouvelle découlant du *Code criminel* fédéral, modifié par la *Loi antiterroriste*. (Le 18 avril 2005, le directeur exécutif du Comité a entretenu les membres du comité sénatorial spécial, leur résumant les principales constatations de cette étude. Son discours est affiché dans la Salle de presse du site Web du CSARS.)

Le Comité a aussi mené sa première étude concernant l'enquête du Service sur les menaces aux infrastructures essentielles du Canada en matière d'information. En cette ère de l'information, divers logiciels et techniques peuvent servir à pirater un système ciblé, ce qu'on appelle une « opération informatique ». Le CSARS a aussi repris le sujet de la criminalité transnationale qu'il avait déjà examiné dans son étude n° 1998-01. D'autres études portent sur un vaste éventail d'activités du SCRS, dont la lutte contre le terrorisme et la prolifération et le contre-espionnage. Le Comité a aussi examiné un bureau régional du Service et un bureau d'ALS à l'étranger.

Au cours de la période examinée, le Comité a aussi terminé son rapport sur l'affaire Maher Arar en vertu de l'article 54. Ce rapport a été remis directement à la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile le 19 mai 2004.

Il convient en outre de noter que, parmi les diverses fonctions que lui confère la loi, le Comité a examiné l'élargissement de dix ententes existantes conclues avec des organismes étrangers.

Une description plus détaillée de ces études, expurgée de manière à protéger la sécurité nationale et la vie privée, figure dans le *Rapport annuel 2004-2005 : examen opérationnel du Service canadien du renseignement de sécurité* du Comité, que le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile dépose au Parlement. Ce rapport est affiché sur le site Web du CSARS (www.sirc-csars.gc.ca).

Mesure du rendement

Un indice de l'efficacité du programme d'études est la réalisation du plan de recherche, qui peut être complète ou non. En 2004-2005, le Comité a dépassé son objectif, car non seulement il a réalisé en entier le plan approuvé, mais il a terminé une autre étude (rapport sur l'affaire Maher Arar en vertu de l'article 54).

Un autre moyen de mesurer le rendement consiste à vérifier si le SCRS donne suite aux observations et recommandations faites dans les études du Comité. Pour chacune de ses recommandations, celui-ci vérifie régulièrement si le Service s'y est conformé. Le CSARS tient simplement à noter qu'il a atteint son objectif, à savoir que ses recommandations de 2003-2004 soient reflétées dans la politique opérationnelle du SCRS. Soit dit en passant, toutes les politiques de ce type sont assujetties à son examen.

Un autre instrument de mesure est la fréquence des études. Par exemple, le Comité essaie d'examiner chaque année les principaux champs d'action du SCRS, telle la lutte contre le terrorisme, tandis que la vérification des bureaux régionaux du Service ou d'un aspect particulier de la *Loi sur le SCRS*, p. ex., les articles 12 et 16, revient tous les cinq ans. Sur ce plan, le CSARS « atteint presque son objectif ».

Le Comité s'emploie sans cesse à suivre et à améliorer la qualité de ses études en se fondant sur les observations reçues au cours du processus d'approbation, sur la réaction de ses membres et sur les observations formulées par le SCRS lorsque les ébauches lui sont soumises pour vérification de la conformité aux faits. Sur ce plan, le CSARS « atteint son objectif ».

Il faut noter qu'en raison du roulement de personnel et de retards à embaucher de nouveaux employés, les dépenses ont été plus faibles que prévu au titre de cette activité de programme.

Ressources financières

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
1 227 414 $	1 227 414 $	1 133 948 $

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Autorisations	Réelles
12,5	12,5	11,5

Plaintes

Le second programme du Comité concerne les enquêtes sur les plaintes au sujet du SCRS. Il est à noter que le CSARS affiche sur son site Web des renseignements complets et détaillés sur la procédure à suivre pour lui présenter une plainte.

Dans l'exercice de la compétence que lui confère la loi en matière de plaintes, le Comité a tous les pouvoirs d'une cour supérieure. S'il y a lieu, l'examen des plaintes se fait lors d'audiences quasi judiciaires que préside l'un de ses membres, secondé par le personnel. Des audiences préliminaires peuvent être tenues pour arrêter une procédure de concert avec les plaignants ou leurs avocats. Le conseiller juridique du CSARS fournit aussi des avis aux membres concernant la procédure et les questions de fond et il rédige un sommaire de la preuve à l'intention du Comité. Les plaintes sont souvent des dossiers complexes qui comportent une grande quantité de documents, de transcriptions et d'autres preuves nécessitant des services de soutien administratif considérables.

Une fois les audiences terminées, le cas échéant, le membre présidant remet, à la fois au Ministre et au directeur du Service, un rapport énonçant ses constatations et recommandations. Ses constatations sont aussi communiquées par écrit au plaignant après suppression de toute information ayant des incidences sur le plan de la sécurité nationale.

Si le CSARS constate que les activités du Service sont à l'abri de tout reproche, il en fournit l'assurance au plaignant. S'il relève des questions qui le préoccupent, il les expose dans son rapport au directeur du SCRS et au Ministre et aussi, si la chose est possible, dans son rapport annuel. Ces brefs exposés sont expurgés afin de protéger la vie privée des intéressés et d'éviter de dévoiler des renseignements classifiés.

Quatre types de plaintes peuvent être portées à l'attention du Comité pour qu'il fasse enquête :

- les plaintes « contre des activités du Service », selon la *Loi sur le SCRS*,
- celles concernant le refus d'habilitations de sécurité à des fonctionnaires ou à des fournisseurs du gouvernement fédéral,
- les plaintes dont le CSARS est saisi par la Commission canadienne des droits de la personne et qui ont trait à la sécurité du Canada,
- les rapports du Ministre au sujet de la *Loi sur la citoyenneté*.

Réalisations

La première étape de presque tous les dossiers de plainte est une demande de renseignements au CSARS, faite par écrit, en personne ou par téléphone. Le personnel du Comité répond sur-le-champ à ces demandes, indiquant généralement au plaignant éventuel ce que la loi exige pour que son affaire soit considérée à titre de plainte officielle. Lorsqu'il reçoit par écrit une plainte conforme à ces critères, le CSARS fait un examen initial de toute information que peut détenir le Service.

Au cours de 2004-2005, le Comité a traité un total de 46 plaintes, dont 16 reportées de l'exercice précédent et 30 nouvelles. À la fin de l'exercice, 28 étaient réglées, dont 3 ont donné lieu à un rapport de décision et 18 ont été reportées à l'exercice suivant. Des membres du CSARS ont pris part séparément à 18 journées d'audiences officielles, en tout, concernant des dossiers de plainte.

Il importe de noter que les dossiers de plainte n'aboutissent pas tous à une audience officielle ou à une décision écrite. Dans certains cas, le plaignant peut déroger aux exigences de l'article 41 ou 42 de la *Loi sur le SCRS*, où il est prescrit, par exemple, de présenter toute plainte au directeur du Service d'abord. D'autres dossiers sont déclarés hors de la compétence du CSARS, ce dont le plaignant est informé. D'autres encore peuvent être réglés au moyen de mesures administratives, ou le plaignant est adressé à un autre organisme gouvernemental. Dans d'autres cas, le plaignant décide de retirer sa plainte, ce qui entraîne la fermeture du dossier.

Au cours de la période examinée, le Comité a fait un rapport sur une plainte en vertu de l'article 41 (« activités du Service »), un autre concernant une plainte en vertu de l'article 42 (refus d'une habilitation de sécurité) et un troisième sur une plainte renvoyée par la Commission canadienne des droits de la personne. Des détails concernant ces plaintes, expurgés de manière à protéger la sécurité nationale et la vie privée, figurent dans le *Rapport annuel 2004-2005 : examen opérationnel du Service canadien du renseignement de sécurité* du CSARS, que le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile dépose au Parlement. Ce rapport est affiché sur le site Web du CSARS (www.sirc-csars.gc.ca).

Mesure du rendement

Une façon de mesurer l'efficacité du programme des plaintes consiste à vérifier si les décisions du Comité sont contestées ou non devant la Cour fédérale. En 2004-2005, le CSARS a atteint son objectif, car il n'y a eu aucune requête en révision, et aucune décision semblable n'a été rendue à l'égard de rapports antérieurs.

Le Comité a aussi adopté des normes rigoureuses pour le traitement des plaintes. Toute plainte écrite doit faire l'objet d'un accusé de réception officiel dans les sept jours de son dépôt. De plus, les examens préliminaires doivent être menés à terme en un mois, de sorte que les dossiers de plainte soient réglés à la satisfaction du plaignant ou déclarés sans fondement et fermés, ou bien qu'ils fassent l'objet d'une enquête poussée du CSARS. Dans ce dernier cas, les audiences doivent être tenues dans une période de huit mois et le rapport final doit être remis dans les six mois (ce qui permet de consulter le SCRS au sujet des éléments à supprimer de la version du rapport destinée au plaignant pour protéger la vie privée et la sécurité nationale). En 2004-2005, le Comité a atteint son objectif, sauf dans les dossiers où des circonstances échappaient à son emprise.

Le tableau suivant présente le nombre de plaintes qui ont été reçues par écrit et réglées au cours de chacun des trois derniers exercices.

RÈGLEMENT DES PLAINTES			
Description	**2002-2003**	**2003-2004**	**2004-2005**
Reportées de l'exercice précédent	17	17	16
Nouvelles	48	30	30
Total	65	47	46
Réglées	48	31	28
Reportées à l'exercice suivant	17	16	18

Le programme du Comité, que sont les plaintes, pose des difficultés spéciales quant à l'affectation des ressources. Le nombre de plaintes reçues au cours d'un exercice donné échappe à l'emprise du CSARS, tout comme la complexité ultime de chaque dossier. En ce domaine, les dépenses ne sont pas discrétionnaires, car le Comité est tenu par la loi de régler rapidement et de manière juste les plaintes au sujet du SCRS.

Ressources financières

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
559 785 $	559 785 $	525 799 $

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Autorisations	Réelles
4,5	4,5	4,5

Autres activités

Même si les programmes d'études et de plaintes du Comité constituent son « principe vital », ses membres ont aussi exercé plusieurs autres activités en 2004-2005. Ils ont ainsi fait des échanges avec certains organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et universitaires qui s'intéressent aux questions de renseignement de sécurité, afin de demeurer pleinement au fait du cadre de fonctionnement du Service. Le personnel du CSARS a aussi fait des exposés, dont suit une description, devant des auditoires étrangers au secteur public. En dépit de leur ampleur modeste, le Comité en convient, ces activités de rayonnement aident à sensibiliser la population à ses travaux, du moins l'espère-t-il.

- Le directeur exécutif a assisté à la conférence que le Canadian Centre of Intelligence and Security Studies (CCISS) a tenue à Ottawa les 14 et 15 avril 2004 sur l'affaire Gouzenko, qui a amorcé l'histoire du contre-espionnage canadien et de la guerre froide dans le domaine du renseignement. (Le directeur exécutif est membre du conseil consultatif du CCISS.)

- Le 8 septembre 2004, le directeur exécutif du CSARS a entretenu les membres du comité parlementaire provisoire qui avait été créé et chargé de consulter et de formuler des recommandations au sujet du comité parlementaire de la sécurité nationale proposé.

- La présidente, les membres et le directeur exécutif du Comité ont assisté à la conférence internationale des organismes de surveillance du renseignement à Washington, D.C., du 3 au 5 octobre 2004. Ils y ont aussi rencontré les représentants d'organes de contrôle composant la collectivité américaine du renseignement de sécurité.

- Le 6 octobre 2004, le haut-commissaire de Grande-Bretagne est venu aux bureaux du CSARS présenter le nouveau chef du British Security Intelligence Service, nommé en août 2004.

- Au nom du directeur exécutif, le directeur exécutif associé a prononcé une conférence à titre d'invité, le même jour, à un séminaire donné par le CCISS sur le renseignement, l'habileté politique et les affaires internationales. Il a alors brossé un tableau d'ensemble du CSARS aux étudiants.

- Le directeur exécutif et plusieurs membres du personnel ont assisté à une conférence que l'Association canadienne pour l'étude de la sécurité et du renseignement a tenue à Ottawa du 14 au 17 octobre 2004.

- Le 26 novembre 2004, le directeur exécutif et les gestionnaires supérieurs du CSARS ont rencontré les membres du Comité de surveillance des services de renseignement et de sécurité des Pays-Bas.

- Le 21 mars 2005, le directeur exécutif a donné un exposé à des étudiants inscrits au cours de l'Université Carleton sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'État moderne (National Security and Intelligence in the Modern State).

Section III – Renseignements supplémentaires

Renseignements sur l'organisation

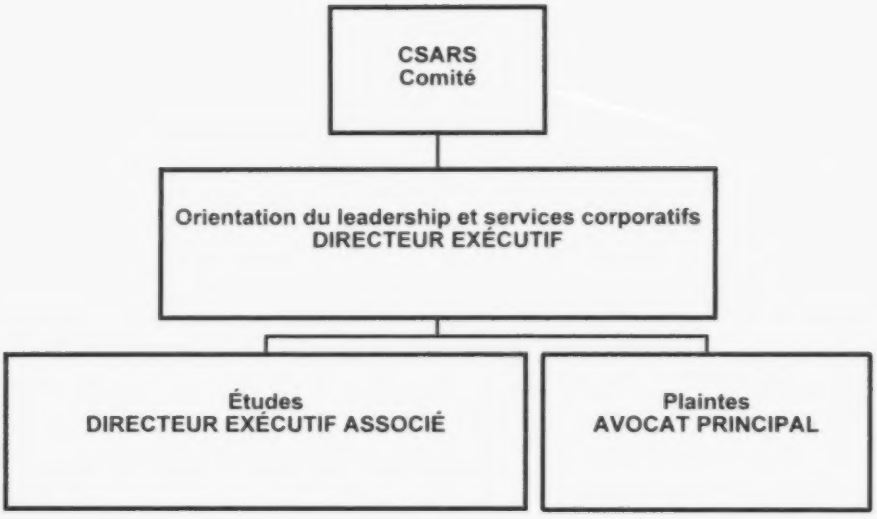

Tableaux

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)

(en millions de dollars)	2002-2003 Réelle	2003-2004 Réelles	2004-2005 Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
Études				1,5	1,5	1,3
Plaintes				0,6	0,6	0,5
CSARS	2,1	2,1	2,5	0,7	0,7	0,9
Total	**2,1**	**2,1**	**2,5**	**2,8**	**2,8**	**2,7**
Coût net pour l'organisme	2,1	2,1	2,5	2,8	2,8	2,7
Équivalents temps pleins	14	14	20	20	20	19

*Les ressources destinées aux deux activités de programme du CSARS, Études et Plaintes, ne figuraient pas séparément pour les exercices 2002-2003 et 2003-2004.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activité (ou par activité de programme)

Secteurs d'activité (ou activité de programme)	Budgétaire						Plus : non budgétaire	
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Total : dépenses budgétaires brutes	Moins : revenus disponibles	Total : dépenses budgétaires nettes	Prêts, investissements et avances	Total
CSARS								
Budget principal des dépenses	2,5	Néant	Néant	2,5	Néant	2,5	Néant	2,5
Dépenses prévues	2,8	Néant	Néant	2,8	Néant	2,8	Néant	2,8
Autorisations totales	2,8	Néant	Néant	2,8	Néant	2,8	Néant	2,8
Études								
Dépenses prévues	1,5*	Néant	Néant	1,5	Néant	1,5	Néant	1,5
Dépenses réelles	1,3	Néant	Néant	1,3	Néant	1,3	Néant	1,3
Plaintes								
Dépenses prévues	0,6	Néant	Néant	0,6	Néant	0,6	Néant	0,6
Dépenses réelles	0,5	Néant	Néant	0,5	Néant	0,5	Néant	0,5
CSARS - Autres								
Dépenses réelles	0,9	Néant	Néant	0,9	Néant	0,9	Néant	0,9

*Les ressources destinées aux activités de programme ne figuraient pas dans le Budget principal des dépenses de 2004-2005.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2004-2005 Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
30	Dépenses de fonctionnement	2,2	2,5	2,5	2,4
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	0,3	0,3	0,3	0,3
	Total	**2,5**	**2,8**	**2,8**	**2,7**

Tableau 4 : Coût net pour l'organisme

(en millions de dollars)	2004-2005
Total des dépenses réelles	2,4
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	0,2
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	0,3
Coût net pour l'organisme en 2004-2005	3,1

Tableau 5 : Politiques sur les voyages

Comparaison à la Directive du SCT sur les voyages, taux et indemnités

Politique sur les voyages du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité :

le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité se conforme à la Directive du SCT sur les voyages, taux et indemnités.

Section IV – Autres sujets d'intérêt

Orientation du leadership et services corporatifs

L'activité de programme dite « Orientation du leadership et services corporatifs » ne figure pas dans le Budget principal à titre distinct et n'est donc pas traitée dans la *section II – Analyse du rendement par résultat stratégique*. Les ressources ont été incluses sous la priorité n° 4, que l'on trouve dans la *section I – Rendement obtenu par rapport aux priorités*.

À titre de rappel, l'ensemble des ressources affectées à la fonction de contrôleur moderne est considéré comme faisant partie de Orientation du leadership et services corporatifs. En 2004-2005, le CSARS a mis la dernière main à un plan d'action en matière de gestion, à une évaluation du risque, à un plan de vérification et à l'élaboration d'indicateurs de rendement supplémentaires.

Il faut noter que les services de gestion des ressources humaines et financières que le Bureau du Conseil privé ne fournit pas au CSARS sont considérés comme faisant partie de Orientation du leadership et services corporatifs. Enfin, cela comprend également le traitement de deux cadres de direction, qui assurent l'orientation de l'organisme, et d'un responsable de l'administration, qui leur offre un soutien.

Coordonnées du Comité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité
B.P. 2430, succursale D
Ottawa (Ontario)
K1P 5W5

Téléphone : (613) 990-8441
Télécopieur : (613) 990-5230
Internet : www.sirc-csars.gc.ca
Courriel : ellardm@sirc-csars.gc.ca

Loi administrée :

la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*